

Eure

Réforme du bac. Les enseignants en EPS bondissent face à la fin du diplôme national



Réunis en stage, à Bourgtheroulde, à l'appel de leur syndicat SNEP FSU, les enseignants en éducation physique et sportive de l'académie de Rouen ont fustigé le discours, jugé mensonger, de leur ministre de tutelle, en la matière.

Les enseignants en éducation physique et sportive de l'académie de Rouen, et bien au-delà à l'échelon national, sont très mécontents. Et ils le font savoir. Du moins ceux et celles qui sont syndiqués auprès l'organisation du Syndicat nationale de l'éducation physique. Réunis à Bourgtheroulde, vendredi 11 octobre, ils ont réaffirmé leur profonde opposition à la réforme du baccalauréat, telle que portée par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale. Selon ces enseignants l'exemple de l'éducation physique et sportive est le parfait exemple et illustre la volonté du ministre de détricoter ce diplôme de fin d'étude secondaire de niveau national, pour en faire un bac « maison » ou par établissement. Et ce quoi qu'en dise Jean-Michel Blanquer, fortement suspecté de mentir en la matière. Et d'utiliser des éléments de langage que les professeurs en EPS qualifient de « **bla-bla** ».

La communication du « en même temps »

« Jusqu'à aujourd'hui, les épreuves d'EPS du bac étaient définies dans chaque activité avec un référentiel précis sous forme de fiche, rappellent Eric Joufret, professeur au lycée Claude Monnet au Havre et Nathalie Vernier, enseignante au collège de Grand-Bourgtheroulde, porte-parole du SNEP FSU. Ces fiches n'étaient pas parfaites mais elles garantissaient un vrai cadre national au bac en EPS. Ce cadre vient d'exploser puisque c'est maintenant aux enseignants (N.D.L.R. établissement par établissement) de définir les épreuves du bac ». Sur ce champ les professeurs en EPS dénoncent le double discours de leur ministre de tutelle. Et de citer un extrait d'un rapport de la Cour des comptes de septembre 2019 intitulé L'école et le sport : une ambition à concrétiser, pour étayer le propos. « Dans le cadre du nouveau baccalauréat, le recours à un référentiel national d'évaluation sera toujours la norme, écrit le ministre, affirment les représentants syndicaux SNEP FSU. Plus loin il poursuit ainsi : le référentiel sera simplifié, car réduit à une fiche par champ d'apprentissage avec une déclinaison effectuée par l'établissement ». Sur ce champ aussi la politique du « **en même temps** » montre ses limites.

L'arnaque dénoncée

« Un champ d'apprentissage est tellement large qu'on peut y mettre ce que l'on veut, expliquent encore Nathalie Vernier et Eric Joufret. Par exemple le champ d'apprentissage 1 regroupe l'athlétisme et la natation et donc notre ministre propose d'évaluer de la même façon un saut en longueur et un 100 crawl... ». Cela relève de l'art du grand écart, sans aller jusqu'à « l'arnaque » que dénoncent les professeurs en EPS.

L'exemple de l'éducation physique et sportive est de ce point de vue symptomatique. Mais n'est pas la seule pour autant. Le contrôle continu institué dès cette année en classe de première dans les autres disciplines a pour résultat de faire bondir l'ensemble de la communauté des enseignants des lycées.

G.M.



Un symbole. Les enseignants syndiqués SNEP FSU réunis à Grand-Bourgtheroulde, à deux pas de la salle où Emmanuel Macron avait lancé le grand débat en janvier 2019